

Quelques pistes de réflexion pour le groupe de travail du CNIS sur les niveaux de vie et les inégalités sociales

Un rapport préliminaire (rapport Picard/Maurel) a été réalisé en juin afin d'orienter les travaux du Cnis sur les niveaux de vie et les inégalités. Les thèmes de réflexion proposés ci-dessous en sont extraits pour l'essentiel.

Le mandat du groupe de travail pourrait ainsi consister en la proposition d'un système cohérent d'informations annuelles sur les niveaux de vie, la pauvreté et les inégalités sociales. Il s'appuierait sur les informations existantes, mais également sur l'état de la demande. En fonction de ces éléments et des sources actuellement disponibles, des améliorations au dispositif existant pourront être proposées. Une batterie d'indicateurs visant à dresser le panorama annuel de l'état de la distribution des niveaux de vie, de la pauvreté ou des inégalités pourrait être définie. Mais avant d'y parvenir, un certain nombre de thèmes de réflexion devront avoir été abordés.

La première phase du groupe sera de faire l'état de la demande sociale et de l'existant en matière de production statistique sur les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté monétaire.

Concernant les attentes des utilisateurs, le groupe devra notamment élargir l'étude de la demande sociale qui avait été réalisée pour le rapport de l'INSEE, très partielle compte tenu des délais.

S'agissant de la production statistique existante, il faudrait d'abord recenser les sources statistiques utilisables. Certaines sont aujourd'hui disponibles, même si elles ne sont pas utilisées comme les données sur l'ISF. Comment pourraient-elles être mobilisées, et dans quel objectif ?

L'existant concerne également les **concepts utilisés**. D'un point de vue théorique, le concept de revenu et de niveau de vie devrait être le plus large possible. Malheureusement en pratique un certain nombre de limites ne permettent pas d'y parvenir. Des concepts élargis par rapport à celui utilisé actuellement sont régulièrement proposés. Les plus courants concernent la prise en compte des loyers fictifs, des revenus du patrimoine, des revenus des transferts publics et des transferts privés, dans une moindre mesure la valorisation des services publics et la production domestique. Quelle orientation faut-il donner à ces concepts élargis ? Faut-il uniformiser le concept, ou les multiplier ? Quelle importance donner à ces diverses composantes ? Et le cas échéant quelle méthodologie retenir pour leur mesure ?

Car dans le domaine des niveaux de vie et des inégalités, le problème de la **mesure des concepts** ne va pas de soit. C'est par exemple le cas pour la mesure des loyers fictifs, qui nécessite la mise en place d'une méthodologie. Mais c'est également le cas pour le concept même de niveau de vie : faut-il, comme c'est le cas actuellement, s'orienter en priorité vers le recours à des données administratives par rapport à des données imputées ou des données d'enquête ?

Mais l'existant ne se limite pas non plus à la France. Il est indispensable d'étudier également ce qui se fait au **niveau international**, en particulier du côté des pays les plus

avancés dans ces domaines, notamment en termes de produits statistiques diffusés régulièrement (USA ? Royaume -Uni, etc.). Les organismes travaillant sur les comparaisons de distribution de niveaux de vie et de pauvreté entre pays pourront apporter un éclairage précieux sur ces questions.

L'accent est mis aujourd'hui sur les indicateurs de pauvreté monétaire, ce qui répond à une certaine demande, plus préoccupée par le bas de la distribution. Mais s'agissant de pauvreté monétaire, il s'agit de se référer à une population médiane, aux « groupes médians ». Les informations mises à disposition aujourd'hui permettent-elles de bien connaître la distribution des revenus, et en particulier le centre de cette distribution ? Faut-il mettre à disposition plus d'indicateurs, ou s'orienter vers une diffusion plus large de données plus détaillées ?

Au-delà de la pauvreté monétaire, il s'agira également de définir l'existant en termes de pauvreté non monétaire. Ensuite il conviendra de se poser la question de savoir quelle information la plus pertinente retenir afin de compléter l'information disponible sur la pauvreté monétaire, afin de rendre compte des difficultés matérielles. Cela passera par un examen des domaines les plus « pertinents » en termes de pauvreté : consommation, santé, éducation.

Au niveau géographique, une demande forte pour la connaissance des niveaux de vie au niveau local est régulièrement rappelée par les décideurs locaux. Le groupe devra se pencher sur cette question ? Quel est en particulier le niveau local pertinent pour une telle information ? Quels sont les concepts pertinents ? Faut-il alors orienter les travaux de production statistique dans cette direction ? Quelles sont les sources mobilisables ?

Produire annuellement un ensemble cohérent d'informations sur les niveaux de vie et les inégalités nécessite également une réflexion sur les modalités de diffusion de ce dispositif. Un effort particulier de pédagogie doit être mis en œuvre pour que les interprétations de ces informations ne conduisent pas à des interprétations différentes. Comment accompagner au mieux la diffusion d'informations dans ce domaine ? Quels supports de diffusion privilégier ?

Certaines populations très particulières sont mal appréhendées par les sources existantes. C'est par exemple le cas des sans domicile fixes, ou des personnes vivant en collectivités. Certaines opérations spécifiques ponctuelles sont alors nécessaires afin de faire un état des lieux de ces populations de manière régulière. Quelles sont les populations concernées ? Quelle type d'opération mener ? A quel intervalle de temps ? sont autant de questions sur lesquelles il serait intéressant que le groupe se penche.

Enfin des questions plus spécifiques pourront être examinées par le groupe. Par exemple, faut-il mettre en place des comptes des ménages par catégorie socio-professionnelle ? La question coûts/avantages de telles opérations mérite un examen particulier.